

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2016-2017)
LE 23 AOÛT 2016**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence d'une représentante de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 23 AOÛT 2016 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Alain Lemieux (11)
Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires parents

M^{me} la commissaire

Isabelle Vermette, niveau primaire

MM. les commissaires

Abdeslam Bouzidi
Tommy Gaulin, comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Kathlyn Morel, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ABSENCE

M. Pascal Robidoux, commissaire-parent niveau secondaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-4108-08-16

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016
- 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 28 juin 2016
- 06.03 Rentrée scolaire
 - 06.03.01 État de situation de la clientèle
 - 06.03.02 Info-Rentrée 2016-2017 – Carte postale
 - 06.03.03 Transport scolaire – Information
 - 06.03.04 Degré d'avancement des travaux pour la période estivale
 - 06.03.05 Ressources humaines
- 06.04 Organisation scolaire – Prévision de la clientèle 2016-2021
 - 06.04.01 Recommandation de demandes d'ajout d'espace
- 06.05 Structure de participation 2016-2017 : Nominations diverses
 - 06.05.01 Comité d'appréciation de la directrice générale
 - 06.05.02 Comité consultatif du transport scolaire (188 LIP)
 - 06.05.03 Comité de sélection – Directions d'établissement incluant la relève
 - 06.05.04 Comité du Programme Reconnaissance
 - 06.05.05 Comité des bourses aux élèves
 - 06.05.06 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision
- 06.06 Comité de gouvernance et d'éthique – Information

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Engagement au poste de direction adjointe à l'école de la Magdeleine
- 08.02 Demande de retraite progressive d'une direction d'école primaire

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Dérogation à la Politique d'acquisition de biens et de services
- 10.02 Protocole d'entente – Terrain à Saint-Philippe
- 10.03 École des Moussaillons-et-de-la-Traversée –
Recommandation – Demande pour la mesure 50511

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Activités de représentation du conseil des commissaires 2016-2017 – Tableau – Adoption

14.02 Coups de cœur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Calendrier des rencontres 2016-2017 des trois comités statutaires

18.02 Lettre du MEES – Programme Pose de systèmes intérieurs

18.03 Résolution Ville de Châteauguay – Servitude

18.04 Tableau des affectations des directions d'établissement

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C-4109-08-16

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2016

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2016 soit adopté tel que modifié avec les modifications proposées aux sujets portant les cotes 06.02.02, 06.02.03 et 06.02.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4110-08-16

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 28 JUIN 2016

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par

résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 28 juin 2016.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 28 juin 2016 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 RENTRÉE SCOLAIRE

06.03.01 ÉTAT DE SITUATION DE LA CLIENTÈLE

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire, fait une présentation de la clientèle en date du 19 août 2016.

06.03.02 INFO-RENTRÉE 2016-2017 – CARTE POSTALE

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier. La carte postale est déposée.

06.03.03 TRANSPORT SCOLAIRE - INFORMATION

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, fait un état de situation relativement au transport scolaire.

06.03.04 DEGRÉ D'AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, souligne l'excellent travail qui a été fait par le Service des ressources matérielles.

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, fait un état de situation sur le degré d'avancement des travaux pour la période estivale.

06.03.05 RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, fait un bilan des comblements de postes d'enseignant, de soutien administratif et technique, d'adaptation scolaire et de personnel non enseignant.

06.04 ORGANISATION SCOLAIRE – PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE 2016-2021 – RECOMMANDATION DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE

06.04.01a DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LE RETRAIT DES MODULAIRES (MESURE 30145) À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-CYR ET POUR L'AJOUT D'ESPACE PERMANENT (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au MEES le mercredi 17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

C.C-4111-08-16

CONSIDÉRANT que le MEES nous a demandé de démontrer, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espace, s'il est justifié de conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les modulaires en place;

CONSIDÉRANT la lettre du MEES que nous avons reçue le lundi 29 juin 2015 dans le cadre de la mesure 30145 – Location d'immeubles 2014-2015;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-3933-06-15 de la séance du conseil des commissaires du mardi 16 juin 2015, concernant la demande de financement au MEES pour l'agrandissement de l'école primaire Daigneau;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités que dessert l'école secondaire Louis-Cyr;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux à l'école secondaire Louis-Cyr, sans les modulaires et en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle du secteur sud-est à cette école.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire, le financement nécessaire pour le retrait des modulaires et l'ajout de huit locaux de classe, un gymnase simple (dimension secondaire), une bibliothèque (espace primaire et secondaire), un local de musique, un local de musculation et l'aménagement de locaux actuels à l'école secondaire Louis-Cyr. Aussi, pour l'aménagement d'un débarcadère parents, d'autobus et d'un stationnement pour le personnel des deux écoles.

Le tout, pouvant servir à la fois à la clientèle de l'école primaire Daigneau et à la clientèle de l'école secondaire Louis-Cyr, à Napierville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4112-08-16

06.04.01b DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LE RETRAIT DES MODULAIRES (MESURE 30145) À L'ÉCOLE SECONDAIRE

PIERRE-BÉDARD ET POUR L'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au MEES le mercredi 17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

CONSIDÉRANT que le MEES nous a demandé de démontrer, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espace, s'il est justifié de conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les modulaires en place;

CONSIDÉRANT la lettre du MEES que nous avons reçue le lundi 29 juin 2015 dans le cadre de la mesure 30145 – Location d'immeubles 2014-2015;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités que dessert l'école secondaire Pierre-Bédard;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos taux d'occupation des différents locaux à l'école secondaire Pierre-Bédard, sans les modulaires et en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle du secteur sud-ouest à cette école.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire, le financement nécessaire pour le retrait des modulaires et l'ajout d'un gymnase simple, d'un local d'art dramatique, d'un local de musique, d'un espace pour 150 casiers et l'aménagement de locaux de services, à l'école Pierre-Bédard à Saint-Rémi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4113-08-16

06.04.01c DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LE RETRAIT DES MODULAIRES (MESURE 30145) À L'ÉCOLE PRIMAIRE DES BOURLINGUEURS ET POUR L'AJOUT D'ESPACE PERMANENT (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au MEES le mercredi 17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

CONSIDÉRANT que le MEES nous a demandé de démontrer, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espace, s'il est justifié de conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les modulaires en place;

CONSIDÉRANT la lettre du MEES que nous avons reçue le lundi 29 juin 2015 dans le cadre de la mesure 30145 – Location d'immeubles 2014-2015;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires de la ville de Sainte-Catherine que dessert l'école primaire des Bourlingueurs;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de nos besoins en locaux à l'école primaire des Bourlingueurs sans les modulaires et en fonction de l'évolution de la clientèle, nous n'avons pas la capacité d'accueil suffisante pour accueillir la clientèle des Bourlingueurs et celle de l'ensemble des besoins des écoles primaires de la Ville de Sainte-Catherine.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire, le financement nécessaire pour le retrait des modulaires, l'ajout d'un local de préscolaire, six locaux du primaire, un local polyvalent et l'aménagement de locaux de services. Aussi, pour le réaménagement des stationnements, des cours d'école et des débarcadères parents et d'autobus, desservant à la fois l'école primaire des Bourlingueurs et l'école secondaire des Timoniers, à Sainte-Catherine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4114-08-16

06.04.01d DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AJOUT D'ESPACE POUR L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD À SAINT-ÉDOUARD (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans la municipalité de Saint-Édouard;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter l'école Saint-Édouard d'installations adéquates.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout d'un gymnase simple, d'une bibliothèque, d'un local polyvalent et pour aménager quatre classes et divers locaux de services dans les locaux servant actuellement de gymnase (non conforme), à l'école Saint-Édouard, à Saint-Édouard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4115-08-16

06.04.01e DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AJOUT D'ESPACE POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-CLOTILDE (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans la municipalité de Sainte-Clotilde;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de considérer l'éloignement de l'école Sainte-Clotilde.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout de six locaux de classe primaire, une salle polyvalente, un débarcadère parents, l'ajout de stationnement et pour le

réaménagement de locaux existants à l'école Sainte-Clotilde, à Sainte-Clotilde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4116-08-16

06.04.01f DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND (ÉDIFICE SAINT-VIATEUR) À SAINT-RÉMI (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans la municipalité de Saint-Rémi;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout d'un gymnase double et ses services et pour l'aménagement de différents locaux dont la salle servant actuellement de gymnase en salle polyvalente et cafétéria avec cuisine, à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur), à Saint-Rémi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4117-08-16

06.04.01g DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AJOUT D'ESPACE POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-ROMAIN À HEMMINGFORD (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans la municipalité d'Hemmingford;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de considérer l'éloignement de l'école Saint-Romain.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout de quatre locaux de classe primaire, une salle polyvalente avec cuisine, un local de service de garde et pour aménager des locaux actuels, à l'école Saint-Romain, à Hemmingford.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4118-08-16

06.04.01h DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À MERCIER (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités de Mercier, Châteauguay et Léry;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Viau, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une école primaire 2-12 dans la municipalité de Mercier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4119-08-16

06.04.01i DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AJOUT D'ESPACE POUR L'ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE À CHÂTEAUGUAY (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans les municipalités de Châteauguay, Mercier et Léry;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Viau, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout de deux classes préscolaires, quatre classes régulières, un gymnase double et pour aménager le plateau simple en salle polyvalente et locaux de services, à l'école Gérin-Lajoie, à Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4120-08-16

06.04.01j DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LE RÉAMÉNAGEMENT ET L'AJOUT DE LOCAUX À L'ÉDIFICE SAINTE-CATHERINE POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la commission scolaire et l'orientation au regard du développement de la formation générale des adultes et du Service aux entreprises (SAE);

CONSIDÉRANT la politique d'éducation des adultes et des programmes qui en découlent, notamment le développement des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et les besoins en francisation, ayant comme effet l'augmentation des demandes en formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT l'obligation de prévoir des locaux de sciences et d'informatique avec l'entrée en vigueur du renouveau pédagogique;

CONSIDÉRANT l'utilisation maximale des locaux actuels;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle de la formation générale des adultes des secteurs nord et nord-ouest de la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour le réaménagement et l'ajout de locaux à l'édifice Sainte-Catherine à Sainte-Catherine pour le secteur de la formation générale des adultes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4121-08-16

06.04.01k DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX À L'ÉDIFICE DU 6, RUE D'ABBOTSFORD À CHÂTEAUGUAY POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (MESURE 50511)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la commission scolaire et l'orientation au regard du développement de la formation générale des adultes et du Service aux entreprises (SAE);

CONSIDÉRANT la politique d'éducation des adultes et des programmes qui en découlent, notamment le développement des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et les besoins en francisation, ayant comme effet l'augmentation des demandes en formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT l'obligation de prévoir des locaux de sciences et d'informatique avec l'entrée en vigueur du renouveau pédagogique;

CONSIDÉRANT l'utilisation maximale des locaux actuels;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle de la formation générale des adultes du secteur ouest de la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de procéder au réaménagement de certains locaux à l'édifice du 6, rue d'Abbotsford à Châteauguay pour le secteur de la formation générale des adultes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4122-08-16

06.04.011 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AGRANDISSEMENT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'offrir une formation de qualité dans des locaux représentatifs du marché du travail et répondant aux exigences des employeurs de la région;

CONSIDÉRANT que les 16 programmes offerts à l'École de formation professionnelle de Châteauguay nécessitent l'ajout d'environ 5 800 m² pour la dispense adéquate de ceux-ci;

CONSIDÉRANT le réaménagement des programmes par secteur de formation (Santé et Construction) pour favoriser une utilisation optimale des locaux;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle fréquentant nos centres de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement pour permettre l'agrandissement et le réaménagement des locaux servant à offrir les programmes de formation professionnelle à l'École de formation professionnelle de Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4123-08-16

06.04.01m DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR ACQUÉRIR LE BÂTIMENT DU POINT DE SERVICE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY SITUÉE AU 226, BOULEVARD INDUSTRIEL À CHÂTEAUGUAY

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'offrir une formation de qualité dans des locaux représentatifs du marché du travail et répondant aux exigences des employeurs de la région;

CONSIDÉRANT les programmes offerts à l'École de formation professionnelle de Châteauguay;

CONSIDÉRANT la résolution du 23 août 2016, sujet 06.04.01I, demandant au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement pour permettre l'agrandissement et le réaménagement des locaux servant à offrir les programmes de formation professionnelle à l'École de formation professionnelle de Châteauguay;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle fréquentant nos centres de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'analyse réalisée par la Société québécoise des infrastructures.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire pour acquérir le bâtiment du Point de service des métiers de la construction de l'École de formation professionnelle de Châteauguay située au 226, boulevard Industriel à Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4124-08-16

06.04.01n DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE SPÉCIALISÉE

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la situation pénible vécue par plusieurs de nos élèves lourdement handicapés qui doivent être transportés à Montréal pour des services spécialisés faute de place en Montérégie;

CONSIDÉRANT l'accroissement important de cette clientèle année après année sur le territoire de la CSDGS;

CONSIDÉRANT que le point de services sous-régional de la CSDGS, soit l'école primaire Gérin-Lajoie a atteint sa capacité d'accueil maximale;

CONSIDÉRANT l'accroissement significatif du nombre d'élèves sur le territoire de la CSDGS;

CONSIDÉRANT les travaux majeurs de réfection routière des ponts Mercier, Champlain, échangeur Turcot en cours et à venir;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDGS de desservir davantage sa population scolaire lourdement handicapée sur son territoire et ainsi diminuer le temps de transport de ces élèves;

CONSIDÉRANT les démarches politiques répétées, dont les premières ont eu lieu durant l'année scolaire 2011-2012 auprès de différents ministres de l'Éducation : Madame Line Beauchamp, Madame Marie Malavoy et Monsieur Yves Bolduc;

CONSIDÉRANT les appuis des différents partenaires du réseau de la santé, du comité consultatif des élèves handicapés de la CSDGS, de la Table des directions générales de la Montérégie;

CONSIDÉRANT la volonté affirmée du conseil des commissaires à maintenir et intensifier la présente démarche, selon la résolution CC-3675-12-13 adoptée par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'urgence et le caractère humanitaire de la présente démarche.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Louise Kerneis commissaire,

de réitérer la demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement nécessaire pour la construction d'une école spécialisée permettant d'accroître le nombre de places attribuées à la CSDGS pour réaliser son mandat sous-régional pour des élèves qui présentent les caractéristiques indiquées à l'annexe O des règles budgétaires.

D'élargir l'ordre d'enseignement de ce même mandat aux élèves d'ordre du préscolaire et du secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4125-08-16

06.04.01o DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE SIMPLE À L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-ÉDOUARD À SAINT-ÉDOUARD (MESURE 50514)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la nouvelle mesure 50514 du MEES, en mars 2016 – Ajout de gymnase;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter l'école Saint-Édouard d'installations adéquates.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout d'un gymnase simple à l'école Saint-Édouard, à Saint-Édouard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4126-08-16

06.04.01p DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE SIMPLE À L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH (ÉDIFICE NOTRE-DAME) À LA PRAIRIE (MESURE 50514)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la nouvelle mesure 50514 du MEES, en mars 2016 – Ajout de gymnase;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter l'école Notre-Dame-Saint-Joseph (édifice Notre-Dame) à La Prairie d'installations adéquates.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout d'un gymnase simple à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph (édifice Notre-Dame), à La Prairie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4127-08-16

06.04.01q DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR L'AJOUT D'ESPACE POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MICHEL-ARCHANGE À SAINT-MICHEL (MESURE 50514)

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la nouvelle mesure 50514 du MEES, en mars 2016 – Ajout de gymnase;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires dans la municipalité de Saint-Michel;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter l'école Saint-Michel-Archange d'installations adéquates.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout d'un gymnase simple à l'école Saint-Michel-Archange, à Saint-Michel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C-4128-08-16

06.04.01r DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MEES) POUR LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DOUBLE À L'ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND (ÉDIFICE SAINT-VIATEUR) À SAINT-RÉMI (MESURE 50514)
Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la nouvelle mesure 50514 du MEES, en mars 2016 – Ajout de gymnase;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2016-2021;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur) d'installations adéquates.

IL EST PROPOSÉ PAR madame
Claudine Caron-Lavigueur commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour l'ajout d'un gymnase double à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (édifice Saint-Viateur) à Saint-Rémi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4129-08-16

06.05 STRUCTURES DE PARTICIPATION – NOMINATIONS DIVERSES

06.05.01 COMITÉ D'APPRECIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-1569-05-04 spécifiant que le nombre de membres du comité d'appréciation de la directrice générale est de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT la résolution n° C.C.-2211-12-06, laquelle prévoit que la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires, ainsi que la présidence et la vice-présidence du comité exécutif, de même qu'une personne qui siégeait sur le comité antérieur, composent le comité d'appréciation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR madame
Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour l'année scolaire 2016-2017 soient : Madame **Marie-Louise Kerneïs**, présidente, Monsieur **Éric Allard**, vice-président, Madame **Suzanne Gaudette**, vice-présidente du comité exécutif, ainsi que messieurs **Stéphane Bessette** et **André Dugas**, commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4130-08-16

06.05.02 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE (188 LIP)

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport scolaire dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la commission scolaire,

lesquels prévoient notamment la nomination de deux commissaires au comité consultatif du transport scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de désigner monsieur **Alain Lemieux** et madame **Margot Pagé**, commissaires, comme membres du comité consultatif du transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4131-08-16

06.05.03 COMITÉ DE SÉLECTION – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT INCLUANT LA RELÈVE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant notamment au conseil des commissaires de procéder à l'engagement des directions d'établissement (article 7.7);

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant au conseil des commissaires de désigner des commissaires à un comité de sélection (article 2.50);

CONSIDÉRANT que la présidence de la commission scolaire est membre d'office du comité de sélection des directions d'établissement incluant ceux pour la banque de la relève;

CONSIDÉRANT l'orientation 2 du Plan stratégique qui vise à assurer le développement des ressources humaines dans une perspective d'amélioration continue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines (article 193.1 – LIP).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que madame **Maude Simard**, commissaire, soit désignée membre du comité de sélection des directions d'établissement incluant la relève et que monsieur **Alain Lemieux** soit 1^{er} membre substitut, madame **Suzanne Gaudette** soit 2^e membre substitut et monsieur **Martin Viau** soit 3^e membre substitut dudit comité pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4132-08-16

06.05.04 COMITÉ DU PROGRAMME RECONNAISSANCE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Desjardins, commissaire,

que madame **Claudine Caron-Lavigueur**, monsieur **André Dugas**, monsieur **Cédric Fontaine** et madame **Marie-Louise Kerneïs**, commissaires, soient désignés membres du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2016-2017 ».

Et que mesdames **Suzanne Gaudette** et **Maude Simard**, commissaires, soient désignées membres substitués du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2016-2017 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4133-08-16

06.05.05 COMITÉ DES BOURSES AUX ÉLÈVES

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évaluation à venir du processus d'attribution des bourses aux élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du comité des bourses aux élèves 2016-2017 soient les commissaires suivants :

Messieurs **Éric Allard**, **Cédric Fontaine**, madame **Suzanne Gaudette**, monsieur **Alain Lemieux**, mesdames **Maude Simard**, **Isabelle Vermette** et monsieur **Martin Viau**, commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4134-08-16

06.05.06 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que quatre commissaires élus et un commissaire représentant le comité de parents (Article 5.1) doivent

être désignés annuellement par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que messieurs **Stéphane Bessette**, **Alain Lemieux**, **Martin Viau**, et madame **Maude Simard**, commissaires, soient nommés membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2016-2017, ainsi que madame **Isabelle Vermette**, commissaire représentant le comité de parents, niveau primaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES MEMBRES SUBSTITUTS

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que monsieur **Stéphane Desjardins** et madame **Suzanne Gaudette**, commissaires, soient désignés membres substituts du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2016-2017, et de désigner les autres commissaires comme membres substituts, au besoin, au comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.06 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE – INFORMATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, fait un état de situation de ce qui a été fait au comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre du 22 août dernier.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-4136-08-16

08.01 ENGAGEMENT AU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

d'engager, en date du 10 août 2016, madame **Maude Lemieux**, à titre de directrice adjointe à l'école de la Magdeleine au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période d'essai d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4137-08-16

08.02 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de retraite progressive (délégation n° 7.17).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser une retraite progressive à 98 % à madame **Nathalie Nadeau**, directrice de l'école Saint-Michel-Archange, du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente un état de l'adjudication des contrats.

C.C.-4138-08-16

10.02a PROTOCOLE D'ENTENTE – TERRAIN À ST-PHILIPPE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

PROMESSE D'ÉCHANGE DES LOTS 5 955 265 ET 5 955 202 PROJETÉS DU CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la construction d'une nouvelle école par la commission scolaire dans la municipalité de Saint-Philippe et la nécessité d'aménager des espaces de stationnement;

CONSIDÉRANT que la superficie actuelle du terrain appartenant à la commission scolaire est insuffisante pour réaliser cet aménagement;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Saint-Philippe d'acquérir une portion du terrain du Centre de réadaptation en dépendance Foster, qui appartient au Centre intégré de santé et de service sociaux de la Montérégie-Ouest, en vue de le céder à la commission scolaire pour l'aménagement des espaces de stationnement de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

CONSIDÉRANT la résolution 16-07-178 du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Philippe autorisant la

signature de la promesse d'échange des lots 5 955 265 et 5 955 202 projetés du cadastre du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la commission scolaire l'entente avec la municipalité de Saint-Philippe concernant l'échange des lots 5 955 265 et 5 955 202 projetés du cadastre du Québec suivant :

- a) La vente, par la Municipalité à la commission scolaire, d'une partie du lot 4 714 454 du cadastre du Québec d'une superficie de 2 991,1 mètres carrés (lot 5 955 265 projeté) devant être aménagée par la commission scolaire en stationnement pour l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;
- b) l'achat, par la Municipalité, de la commission scolaire, d'une partie du lot 2 712 954 du cadastre du Québec d'une superficie de 1 736,6 mètres carrés (à parfaire) (lot 5 955 202 projeté), soit un futur tronçon de la rue Vézina, devant être aménagé par la commission scolaire, en débarcadère pour les autobus de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

La valeur du lot 5 955 202 projeté (débarcadère) n'ayant pas encore été établie, la présente demeure conditionnelle à ce que les parties s'entendent sur la valeur de l'échange. Elle demeure également conditionnelle à ce que la Municipalité devienne propriétaire du lot 5 955 265 projeté qu'elle doit céder à la commission scolaire.

L'entente prévoit notamment qu'une servitude affectera le terrain du débarcadère afin de permettre le passage, le stationnement et l'opération du débarcadère d'autobus à être aménagé sur le lot 5 955 202 projeté du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4139-08-16

10.02b PROTOCOLE D'ENTENTE – TERRAIN À ST-PHILIPPE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

AUTORISATION D'OCCUPER, D'AMÉNAGER ET D'UTILISER LE LOT 5 955 265 PROJETÉ DU CADASTRE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la construction d'une nouvelle école par la Commission scolaire dans la municipalité de Saint-Philippe et la nécessité d'aménager des espaces de stationnement;

CONSIDÉRANT que la superficie actuelle du terrain appartenant à la commission scolaire est insuffisante pour réaliser cet aménagement;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de Saint-Philippe d'acquérir une portion du terrain du Centre de réadaptation en dépendance Foster qui appartient au Centre intégré de santé et de service sociaux de

la Montérégie-Ouest en vue de le céder à la commission scolaire pour l'aménagement des espaces de stationnement de l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

CONSIDÉRANT que des autorisations ainsi que des opérations cadastrales sont requises avant de procéder aux transactions immobilières projetées;

CONSIDÉRANT que les travaux d'aménagement des espaces de stationnement doivent débiter le 29 août 2016;

CONSIDÉRANT que les parties souhaitent mettre en place les modalités permettant à la commission scolaire d'occuper le terrain dès le 29 août 2016, de procéder aux travaux et de l'utiliser par la suite à titre de stationnement pour l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée;

CONSIDÉRANT la résolution 16-07-177 du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Philippe autorisant la signature de l'entente d'Autorisation d'occuper, d'aménager et d'utiliser le lot 5 955 265 projeté du cadastre du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la commission scolaire.

L'entente avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest ayant pour objet d'autoriser la commission scolaire à occuper, aménager et utiliser le lot 5 955 265 projeté, aux fins d'y aménager des espaces de stationnement pour l'école des Moussaillons-et-de-la-Traversée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4140-08-16

10.03 ÉCOLE DES MOUSSAILLONS-ET-DE-LA-TRAVERSÉE – RECOMMANDATION – DEMANDE POUR LA MESURE 50511

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les mesures prises par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour assurer l'ouverture de la nouvelle école des Moussaillons-et-de-la-Traversée pour la rentrée scolaire 2016;

CONSIDÉRANT les coûts associés à ces démarches et ces mesures;

CONSIDÉRANT que ce projet devait être complété pour la rentrée scolaire 2016 afin de répondre aux besoins de la clientèle de la commission scolaire pour l'année 2016-2017.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) d'accorder à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le financement additionnel dans le cadre de la

mesure 50511 pour la construction de la nouvelle école des Moussaillons-et-de-la-Traversée.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

C.C.-4141-08-16

14.01 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2016-2017 – TABLEAU – ADOPTION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les activités de représentation 2016-2017 auxquelles participeront les membres du conseil des commissaires selon le tableau déposé sous la cote 14.01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.02 COUPS DE CŒUR

Rien à signaler.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souligne les sujets suivants :

- Deux conférences de presse cette semaine avec le ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx.
- Tournée Reconnaissance le lundi 29 août 2016.
- Mardi 30 août 2016 : activité pour les nouveaux employés.

DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, souligne les sujets suivants :

- Rentrée scolaire : tout le monde est prêt.

- Augmentation de la clientèle.
- Tableau des affectations (18.04).
- Plan d'action 2016-2017 est prêt; sera présenté à la séance plénière du 6 septembre 2016.

Madame Michelle Fournier, directrice générale, souhaite une bonne rentrée scolaire 2016-2017 à tous.

- 18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 18.01 CALENDRIER DES RENCONTRES 2016-2017 DES TROIS COMITÉS STATUTAIRES**
 - 18.02 LETTRE DU MEES – PROGRAMME POSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS**
 - 18.03 RÉOLUTION VILLE DE CHÂTEAUGUAY – SERVITUDE**
 - 18.04 TABLEAU DES AFFECTATIONS DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

C.C-4142-08-16

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,
que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312
C:\Textes\Conseil_commissaires_pv_présence\2016-2017\1. 23 août 2016 - 1312.doc